

● **MJC Pont-des-Demoiselles**

63 bis, avenue de Saint-Exupéry - 31400 Toulouse - **05 61 52 24 33**

mjcpontdesdemoiselles@orange.fr

Publics : élèves des écoles élémentaires A.-Leygue et Courrège.

**+ d'informations :**

**Direction de l'Éducation**

1, rue de Sébastopol

31 000 Toulouse

▶ **toulouse.fr**

▶ **Claé :**

05 61 22 28 27

▶ **Atelier étude / Clas :**

05 61 22 38 03

clas.de@mairie-toulouse.fr

# Les dispositifs après l'école

## Secteur 5 : Toulouse Sud Est

Pont-des-Demoiselles,  
Montaudran, La Terrasse, Malepère,  
Ranguel, Sauzelong,  
Pech-David, Pouvourville,  
Saint-Michel, Le Busca, Empalot,  
Saint-Agne

Direction de la communication - MAJ 07/2018  
Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Toulouse Métropole  
Ne pas jeter sur la voie publique



**Vivre à  
Toulouse**  
édition 2018

La Mairie de Toulouse propose **trois dispositifs après l'école.**

## Le Centre de loisirs associé à l'école (Claé)

Le **Claé** a pour mission d'assurer un accueil périscolaire de qualité, en complémentarité de l'école et de la famille, par la mise en œuvre d'actions ou d'activités permettant le développement culturel, social et citoyen de l'enfant. Espace d'éducation et de socialisation, le Claé s'inscrit dans la lutte contre toute forme d'inégalités. Il valorise l'expression, l'initiative, l'autonomie, la responsabilité et la liberté de l'enfant en favorisant sa participation, le dialogue, le respect de ses rythmes et la prise en compte des différences. Parce qu'il est le plus proche de l'institution scolaire, le Claé est un temps qui souhaite offrir les meilleures chances de réussite à l'enfant, garantir son bien-être en articulant les rythmes de vie entre le temps scolaire et périscolaire.

- **Qui ?** Tous les enfants de l'école.
- **Où ?** Dans les locaux de l'école.
- **Quand ?** Le matin à partir de 7 h 30, durant la pause déjeuner et le soir après la sortie des classes jusqu'à 18 h 30.
- **Combien ?** Une participation basée sur les revenus et la composition de la famille est demandée.

► **Contact : Claé de l'école de votre enfant**

## L'atelier étude / l'atelier libre

Ce dispositif s'inscrit dans une alliance éducative au service de l'enfant associant les parents, le Claé et l'école.

Ce dispositif résulte d'une concertation conduite par la Mairie de Toulouse en juin 2015, avec les représentants des parents d'élèves, de l'Éducation Nationale, des fédérations d'éducation populaire et des partenaires associatifs.

### L'atelier étude (AE)

L'atelier étude n'est pas un dispositif de soutien scolaire, ni un temps d'animation.

C'est un temps donné à l'enfant pour réaliser les tâches inscrites dans le cahier de texte ou l'agenda de l'élève (révision des leçons, lecture, poésie...). Il lui permet de les réaliser dans un cadre bienveillant **accompagné d'un adulte référent** (enseignant, adulte niveau bac+2).

Il propose :

- une offre identique pour toutes les écoles de la Ville,
- la prise en compte du rythme de l'enfant lui laissant une pause « goûter-détente » après le temps de classe.

Le Claé organise le dispositif des ateliers étude et coordonne l'intervention des adultes référents.

### L'atelier libre (AL)

En parallèle de l'atelier étude, il permet aux enfants de réaliser des tâches inscrites dans le cahier de texte ou l'agenda de l'élève **de façon totalement autonome** dans un cadre bienveillant organisé par le Claé. Les enfants sont placés sous la surveillance du Claé. L'atelier libre pourra être enrichi et renforcé par la participation de seniors volontaires.

- **Qui ?** Les enfants inscrits au Claé.  
AE : **20 enfants par atelier ; 14 enfants** pour les écoles situées en **éducation prioritaire**.
- **Où ?** À l'école.  
AE : le plus souvent dans une salle de classe mise à disposition.  
AL : dans différents espaces Claé.
- **Quand ?**  
AE : **de mi-septembre à fin mai**. Commence 30 mn après le temps scolaire (afin de permettre à l'enfant de se détendre). Chaque séance dure 30 mn.  
AL : **jusqu'à la fin de l'année scolaire**.
- **Combien ?** L'intervention des adultes référents est prise en charge par la Mairie de Toulouse.

► **Contact : l'inscription est réalisée par la famille en fonction des besoins de l'enfant auprès du Claé et conformément à l'organisation mise en place.**

## L'accompagnement à la scolarité

Le dispositif **Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas)** regroupe des actions dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école. Ces actions sont centrées sur l'aide aux devoirs, régularité et organisation du travail personnel, acquisition des méthodes, apprentissage de la citoyenneté, l'éveil à la culture... Les actions **Clas** sont mises en œuvre par des associations, des centres sociaux et la Mairie de Toulouse.

- **Qui ?** Enfants et adolescents, par groupe de 4
- **Où ?** Dans les établissements ci-dessous
- **Combien ?** Gratuit pour les familles

### ● Action Clas Mairie de Toulouse Direction de l'Éducation

1 rue Sébastopol - 31000 Toulouse

Secrétariat Clas : **05 61 22 38 03** - clas.de@mairie-toulouse.fr

Publics : élèves des écoles élémentaires.

### ● Association socio éducative Empalot Rangueil (ASEER)

38, avenue Jean-Moulin - 31400 Toulouse - **05 61 14 26 12**

aseer@laposte.net

Publics : élèves des écoles élémentaires Daste, Léo-Lagrange, Ricardie, Dupont, Saint-Exupère, J.-Jaurès et Montaudran, des collèges É.-Zola, Bellevue et Jean-Moulin et des lycées.

### ● Association pour l'insertion des femmes originaires du Maghreb et des jeunes (AIFOMEJ)

5, impasse des Hérons - 31400 Toulouse

aifomej@wanadoo.fr - **05 61 53 52 34**

Publics : élèves de l'école élémentaire Léo-Lagrange, des collèges É.-Zola, Berthelot et Bellevue et des lycées.

### ● Association fondation étudiante pour la ville (Afev)

12, cheminement Le Tintoret - 31100 Toulouse - **05 81 97 19 99**

Publics : élèves des collèges Berthelot, Bellevue, Zola et Moulin et du Lycée Berthelot.

### ● Institut National des Sciences Appliquées (Insa)

135, avenue de Rangueil - 31077 Toulouse Cedex4

**05 61 55 95 02** - edc@insa-toulouse.fr

Public : élèves du collège J.-Moulin et des lycées.